

Vos médicaments à l'hôpital



Durant votre séjour, la Pharmacie à usage intérieure l'hôpital fournit les médicaments qui vous sont prescrits. Le pharmacien analyse les prescriptions puis les préparateurs délivrent les médicaments et l'infirmiers(ères) préparent les médicaments que vous devez prendre. Dans certains services, ce sont les préparateurs qui réalisent les piluliers contenant les médicaments qui vous ont été prescrits pour le matin, le midi et le soir.

Avant votre hospitalisation :

• Si mon hospitalisation est programmée, je respecte bien les consignes :

- > Est-ce que je dois venir à jeun ?
- > Est-ce que je dois continuer tout mon traitement comme d'habitude ?
- > Est-ce que je dois prendre un médicament supplémentaire la veille de l'hospitalisation ?

- J'apporte toutes mes ordonnances en cours
- J'apporte tous mes médicaments
- Et tous mes bilans biologiques et mes résultats d'examens récents

A mon arrivée :

- Je remets tous mes médicaments personnels à l'infirmière (ils seront soigneusement conservés dans la salle de soins et vous seront rendus à votre sortie en tenant compte des prescriptions à votre sortie)
- Je signale tout autre traitement pris à la maison (exemples : aspirine, ibuprofène, gélules de plantes, vitamines et compléments ...)
- Je signale mes allergies ou mes intolérances médicamenteuses



Durant votre séjour :

Le médecin hospitalier élabore une nouvelle prescription pour la durée de votre séjour, adaptée à vos besoins actuels, en tenant compte de TOUS vos traitements, c'est pour cette raison qu'il est important d'apporter la totalité de vos ordonnances, y compris celles des spécialistes (cardiologue, ophtalmologue etc...).

Il est possible que certains de vos médicaments habituels soient arrêtés ou que la posologie soit modifiée. Il est possible que les médicaments que vous prenez habituellement ne soient pas disponibles dans l'hôpital et qu'on vous donne un générique ou un équivalent pendant votre hospitalisation.

Dans de rares cas, il est possible également que soient utilisés certains médicaments que vous avez apportés.

- **Je n'hésite pas à poser des questions pour bien comprendre à quoi sont destinés les différents médicaments qui me sont donnés**
- **Je prends connaissance des consignes pour prendre correctement mon traitement : à quelle heure ? Est-ce que je dois avaler, laisser fondre le comprimé ? En cas de doute, je n'hésite pas à faire répéter**
- **Je peux à tout moment interroger les soignants au sujet des médicaments qui me sont administrés, que ce soit par voie orale ou injectable ou autre**
- **Si je ressens des démangeaisons, des difficultés à respirer, des rougeurs... après avoir pris un médicament, je n'hésite pas et j'appelle immédiatement**

- **Les médicaments que je dois prendre ont un étiquetage qui me permet de les reconnaître, aussi je les conserve tels que. En revanche, si l'un d'eux n'est pas identifiable, je ne le prends pas et en informe l'infirmier(ère)**
- **Je ne dois pas prendre de médicaments sans l'accord du médecin ou de l'infirmier(ère). Si j'ai l'habitude de prendre des médicaments qui ne nécessitent pas d'ordonnance ou à base de plantes, je leur en parle**
- **J'ai le droit de douter ou de refuser de prendre un traitement,**
- **mais je dois en informer l'équipe ou le médecin**
- **Je ne dois jamais modifier une dose de ma propre initiative**
- **Il faut l'accord préalable du médecin**



Pour préparer votre sortie :

Vos médicaments ont pu changer pendant l'hospitalisation, certains ont pu être arrêtés. L'infirmier(ère) vous rendra les médicaments que vous avez apportés sauf ceux qui sont arrêtés pour éviter toute confusion. Il est conseillé de donner le nom de votre pharmacie habituelle, cela peut être utile pour préparer la commande de certains médicaments spécifiques dont vous auriez immédiatement besoin à votre retour.

Le médecin rédigera votre ordonnance de sortie qui reprend la totalité de vos médicaments. Il se peut que d'autres spécialistes vous aient prescrits des médicaments avant votre hospitalisation (ophtalmologue, cardiologue etc...). Vous avez dû fournir une copie de ces ordonnances à votre admission, mais si vous ne retrouvez pas ces médicaments sur votre ordonnance de sortie, vous devez poser la question pour savoir si vous poursuivez le traitement

Avant mon départ :

- Mes médicaments ont pu changer pendant mon hospitalisation : J'apprends à connaître mes nouveaux médicaments et je pose des questions si nécessaires : Dose, Heure de prise, Durée du traitement, Conservation (température ambiante, réfrigérateur)

